



# LE CATALOGUE DES FORMATIONS POUR LES ÉLUS DE LA MONTAGNE







## EDITO



Depuis sa création en 1984, l'ambition de l'ANEM est de veiller à la défense des intérêts des populations de montagne et de soutenir les actions des collectivités à tous les niveaux : communes, intercommunalités, départements et régions. En s'engageant dans la formation, l'Association complète son dispositif d'accompagnement des élus.

Sur la base d'un projet pédagogique solide, elle a obtenu l'agrément du ministre de l'Intérieur le 14 septembre 2016 avec pour objectif d'enrichir et de consolider le service fourni à ses adhérents, d'augmenter leurs connaissances et leurs compétences, mais aussi celles de tous les élus de la montagne, par le biais de la formation.

Nul doute que la loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne du 28 décembre 2016 renforcera les besoins d'information et de formation. Face à des responsabilités accrues, un élu qui se forme est un élu qui s'engage pour développer ses propres compétences et améliorer le fonctionnement de sa collectivité.

Si les élus de la montagne sont d'abord et avant tout des élus de la République, il n'en demeure pas moins que les territoires de montagne ont leurs spécificités. Les formations que nous leur proposons doivent y répondre en étant ciblées sur la réalité du territoire. Celles-ci seront proposées aussi bien aux maires et aux conseillers municipaux, aux présidents d'EPCI et aux conseillers communautaires, aux conseillers départementaux et aux conseillers régionaux, ainsi qu'aux parlementaires...

Au-delà des modules qui seront dispensés au siège à Paris, les formateurs de l'ANEM se rendront aussi dans les territoires pour accompagner les élus. Pour faciliter l'exercice quotidien et concret du mandat, les formations pourront être établies sur-mesure après un diagnostic partagé.

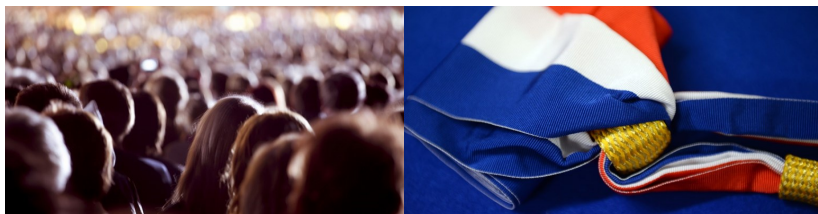
Trop peu d'élus ont recours à la formation pour de multiples raisons, c'est pourquoi nous souhaitons que ceux de la montagne, dont la spécificité des territoires requière une approche particulière, s'emparent de ce dispositif au service de leur action et en faveur de leur territoire.

La Secrétaire générale

**Annie GENEVARD**  
Députée du Doubs

La Présidente

**Marie-Noëlle BATTISTEL**  
Députée de l'Isère



Elus de la montagne, vous êtes confrontés à des enjeux qui exigent une formation adaptée.

### **Notre approche de la formation :**

1/3 transmission de connaissances + 1/3 partage d'expériences + 1/3 mise en pratique.

### **Notre ambition :**

Vous accompagner dans l'exercice de vos responsabilités par des formations adaptées à vos besoins au quotidien par la mise en place d'un dispositif de formation de proximité, adapté au budget de votre collectivité.

### ***Du diagnostic à la formation***



**Diagnostic de formation** : Sur la base d'un échange sur la situation de la collectivité et de ses projets, nous déterminons ensemble les solutions de formation.



**Choix des intervenants** : L'ANEM identifie l'expert-formateur pour intervenir et propose un calendrier. La formation est dispensée, au choix, au siège de l'ANEM ou sur site.



**Formation et évaluation** : La pédagogie est fondée sur une double approche : didactique, d'une part, basée sur l'expérience, d'autre part. Les projets de la collectivité sont au cœur du dispositif avec des mises en pratique.

### ***Contacts***



**Catherine ETCHEBARNE**  
01.45.22.17.59  
c.etchebarne@anem.org



**Véronique MAUCLAIRE**  
06.83.16.67.45  
v.mauclaire@anem.org



## TARIFS ET MODALITES DE PRISE EN CHARGE



### TARIF JOURNALIER, PAR PERSONNE, EN EUROS TTC

Entre 6 et 9 inscrits	A partir de 10 inscrits
<b>420 €</b>	<b>280 €</b>

### CONSITUTION DES DROITS ET MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Chaque élu(e) acquiert **20 heures** au titre du **droit individuel à la formation (DIF) chaque année**, soit 120 heures sur un mandat municipal de 6 ans. Le DIF s'ajoute aux autres possibilités de **formation des élus directement financées par la collectivité**.

Les formations qui concernent **l'exercice du mandat** et, nouveauté, la **réinsertion professionnelle** à l'issue du mandat, doivent être assurées par un organisme titulaire d'un agrément du ministre de l'Intérieur (depuis le 14 septembre 2016 pour l'ANEM).

La **Caisse des dépôts et consignations (CDC)** assure la gestion administrative, technique et financière d'un fonds de financement et de gestion du droit individuel à la formation des élus locaux. Il est abondé tous les ans par une **cotisation obligatoire fixée à 1% du montant brut annuel des indemnités de fonction** des élu(e).

L'élu(e) **fait sa demande** à la CDC par voie postale ou dématérialisée. La demande doit être accompagnée d'une copie du formulaire d'inscription de l'organisme de formation. La CDC **instruit les demandes** dans un **délai de 2 mois maximum** à date de réception de la demande. Les refus sont motivés et peuvent faire l'objet de recours gracieux.

La CDC tient à jour le nombre d'heures acquises par l'élu(e)

Les **frais de déplacement et de séjour** sont pris en charge et remboursés par la CDC selon les barèmes en vigueur.

L'acquisition des heures au titre du droit individuel à la formation a débuté le 1er janvier 2016.

#### Sources

Loi n° 2016-341 du 23 mars 2016 visant à permettre l'application aux élus locaux des dispositions relatives au droit individuel à la formation et relative aux conditions d'exercice des mandats des membres des syndicats de communes et des syndicats mixtes

Décret n° 2016-870 et 2016-871 du 29 juin 2016 relatif aux modalités d'application du droit individuel à la formation des titulaires de mandats locaux

Décret n° 2016-871 du 29 juin 2016 relatif à la cotisation des élus locaux bénéficiant d'indemnité de fonctions pour le financement du droit individuel à la formation des titulaires de mandats locaux

Code général des collectivités territoriales - Article L2123-11-1 relatif au bilan de compétences

Décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat





## SOMMAIRE DES FORMATIONS



GOUVERNANCE



POLITIQUES PUBLIQUES



MANAGEMENT



ENJEUX TERRITORIAUX



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET  
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES



COMMUNICATION



RECONVERSION



## **GOUVERNANCE**

- PLACE ET RÔLE DE L'ÉLU DE LA MONTAGNE DANS LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE
- INSTITUTIONS LOCALES
- RÔLE DE LA COMMUNE
- PLANIFICATION DE L'ORGANISATION DES TERRITOIRES
- IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES POUR LES PROJETS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (1)
- IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES DANS LES PROJETS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (2)
- RESPONSABILITÉ DES ÉLUS ET DES COLLECTIVITÉS





## GOUVERNANCE

### PLACE ET RÔLE DE L'ÉLU DE LA MONTAGNE DANS LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Les pressions sont fortes sur les équipes municipales. Ces tensions peuvent entraver l'action publique et nuire à l'image du politique. Cette formation sert à redonner du sens à l'action publique et à la volonté politique, à formuler clairement les attentes de chacun et à donner les moyens d'une communication efficace, à rétablir le dialogue constructif et à innover dans un environnement en pleine mutation.

#### OBJECTIFS

- Comprendre les fondements du service public et ses principes, la légitimité de l'action publique et la notion d'intérêt général
- Comprendre et analyser les systèmes d'organisation et les processus décisionnels au sein des collectivités

#### LES POINTS CLÉS

- La place et le rôle de l'élu dans une collectivité : les droits et les devoirs, le positionnement, les attentes
- La communication efficace : créer une relation de confiance au sein de l'équipe municipale, clarifier ses objectifs, identifier les freins et les leviers, solliciter les ressources, définir les indicateurs de réussite

#### LES +

- Mise en situation
- Echanges d'expériences

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : élus ou candidats

#### L'INTERVENANTE



**Isabelle BAILLEUL-NITHART.** Elue depuis 2006 dans une collectivité de presque 10 000 habitants, adjointe à la Culture et au Tourisme, présidente d'un syndicat intercommunal. Coach et formatrice, intervient notamment dans le cadre de la formation d'intégration des cadres de la fonction publique territoriale en tant qu'élu(e) et formatrice sur ces mêmes problématiques (INSET). Intervient également auprès d'entreprises du secteur privé et dans le cadre de formations certifiantes à l'Université d'Angers et au CNAM.



# GOUVERNANCE

## INSTITUTIONS LOCALES

Exercer son mandat suppose la maîtrise des fondamentaux...

### OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base permettant de se repérer dans l'environnement des collectivités territoriales pour mieux appréhender ses fonctions et construire les projets
- Eviter des erreurs de formulation et de classification préjudiciables

### LES POINTS CLÉS

- Un panorama actualisé et contextualisé de l'ensemble des acteurs des politiques publiques locales après la loi NOTRe et la loi Montagne
- Les acteurs publics : communes, établissements publics dont les EPCI, organismes consulaires, Etat; les institutions dédiées à la montagne (Conseil national de la montagne, Comités de massif, GIP), Europe
- Les acteurs privés : organismes privés chargés de missions de service public, associations, fondations, fédérations... et instances de gouvernance locale
- Les outils clés : services publics, commande publique, fonction publique et budget

### LES +

- Exposé et approche interactive
- Analyse de situations réelles, illustrations
- Echanges

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : élus

**Participants** : de 15 à 100

### L'INTERVENANTE



**Anne HARDY** est juriste. Formatrice CNFPT et chargée d'enseignement à l'Université. Collaboratrice au sein du Cabinet d'Avocat F. Hardy, elle est par ailleurs élue municipale et communautaire



## GOVERNANCE

### ROLE DE LA COMMUNE (à l'usage des élus non municipaux)

L'environnement institutionnel est en pleine évolution et l'organisation de l'action publique entre commune, intercommunalité, département, région, est mouvante. Dans les départements, voire les régions, les élus, notamment nouveaux, n'ont souvent jamais eu de mandats locaux ou communaux. La compréhension du rôle d'une commune et de l'équipe qui l'anime est fondamentale entre élus des différentes collectivités publiques pour une meilleure efficacité de l'action publique.

#### OBJECTIFS

- Comprendre les fondements du service public et de l'action publique locale
- Présenter le rôle de la commune dans l'environnement des autres collectivités
- Analyser le budget communal, ses dépenses et charges, ressources et recettes
- Lister ce que font les maires, les adjoints, le conseil municipal, au quotidien ; les droits et les devoirs de l' élu...

#### LES POINTS CLÉS

- Les compétences exercées par la commune et ses élus
- Le contenu d'un budget communal, reflet de l'action menée au service des territoires et de ses habitants
- Le rôle de la commune comparé à celui des autres collectivités et institutions (suite à la loi NOTRe notamment)
- L'avenir des communes

#### LES +

- Mise en situation
- Echanges d'expériences

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : élus ne connaissant pas ou peu le rôle des communes

**Participants** : 6 à 12

#### L'INTERVENANTE



**Cécile GALLIEN**, est maire depuis 2008 d'une commune de 1500 habitants, conseillère départementale dans un département rural, attachée territoriale travaillant depuis 20 ans dans le développement des territoires, la direction de collectivités intercommunales ou de service ressources humaines (60 000 habitants). Vice-présidente d'un centre de gestion. Formation universitaire en économie et DESS en ingénierie de projets et territoriale.



# GOUVERNANCE

## PLANIFICATION DE L'ORGANISATION DES TERRITOIRES

Les changements au sein des territoires se structurent autour de deux axes : 1/ mutations socio-économiques telles que l'urbanisation, l'accroissement des mobilités, les modifications des usages du sol ou encore des pratiques touristiques 2/ bouleversements environnementaux à l'échelle planétaire. Localement, ces derniers impactent les ressources ou encore le paysage. C'est en termes de développement territorial que se situent les enjeux issus de ces bouleversements. Or, le mandat électoral est court, les réponses politiques doivent s'inscrire dans une stratégie de long terme.

### OBJECTIFS

- Apporter aux élus des territoires de montagne une méthode ainsi qu'une capacité d'analyse et d'expertise qu'appellent les différentes formes de changement auxquelles ils sont confrontés
- Faire émerger une culture de l'anticipation et du débat collectif sur les enjeux de demain
- Planifier l'organisation de leurs territoires pour les 10, 20 ou 30 années à venir

### LES POINTS CLÉS

- Participation et initiation à des démarches prospectives
- Utilisation de la méthode des scénarios, pour mieux anticiper l'avenir

### LES +

- Méthode d'animation
- Alternance entre apports de connaissance et temps interactifs
- Cas pratiques

**Durée** : 1 jour  
**Prérequis** : aucun  
**Publics** : élus  
**Participants** : 10 à 20

### L'INTERVENANT



**Thibaut DESJONQUERES**, est directeur et fondateur de Pluricité. Spécialiste de l'accompagnement au changement, il est consultant depuis plus de 15 ans et intervient à ce titre auprès de différents ministères, collectivités et structures associatives locales. Il travaille particulièrement sur les politiques territoriales, économiques, sociales et de la jeunesse. Il a notamment mis en place des systèmes d'indicateurs et de pilotage de la performance pour plus de 50 collectivités. Il intervient également sur l'animation de réunions et de démarches de concertation citoyenne et sur des démarches de prospective.



## GOUVERNANCE

### IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES POUR LES PROJETS DE TRANSITION ENERGETIQUE (1)

De nombreux outils et programmes nationaux peuvent être déployés pour mettre en place la transition énergétique sur son territoire : Territoires à Energie POSitive et Croissance Verte, économie circulaire, Plan Climat... en lien avec les engagements de la COP 21. Comment impliquer les Parties Prenantes du territoire pour une transition énergétique réussie?

#### OBJECTIFS

- Connaître les outils de la transition énergétique et l'organisation de leur financement
- Identifier les Parties Prenantes d'un projet de transition énergétique sur son territoire et les impliquer
- Expérimenter quelques outils de co-construction de projet

#### LES POINTS CLÉS

- Les enjeux de la transition énergétique dans les communes de montagne
- Les programmes et outils nationaux de la transition énergétique
- L'identification des Parties Prenantes (PP)
- La définition des objectifs et des critères d'évaluation pour l'organisation des projets
- L'analyse d'exemples pour en tirer des facteurs-clés de succès

#### LES +

- Prise de recul sur la transition environnementale
- Expérimentation d'outils de co-construction et décision collective

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun. Cette journée est nécessaire pour participer au module 2 « Implication des Parties Prenantes dans les projets de transition énergétique »

**Publics** : Maires ou élus en charge de délégation à « compétence transverse » (urbanisme, financement, prospective, développement économique, social, ...)

**Participants** : 6 à 20

#### L'INTERVENANTE



**Caroline SOREZ** : 10 ans d'expérience en entreprise et 10 ans en conduite de projets Développement Durable. Elle utilise et adapte des outils de décision collective permettant de co-créer des solutions apportant une plus-value tant économique que sociétale. Avec le soutien de Sophie Labrousse : 20 ans d'expérience dans la conduite de projet, ex élue de terrain en charge du plan climat et des mobilités, directrice de l'agence locale de l'énergie de l'Essonne.



## GOUVERNANCE

### IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES DANS LES PROJETS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (2)

La suite de la formation du module 1 « Identification des parties prenantes pour les projets de transition énergétique » permet de travailler directement sur les projets avec, si les élus le souhaitent, la présence d'autres acteurs de leur territoire. Le travail porte sur la formulation de leur projet, les conditions de son succès et la mise en place de ses indicateurs.

#### OBJECTIFS

- Expérimenter directement des outils d'analyse du territoire et de co-construction de projets de transition énergétique

#### LES POINTS CLÉS

- Les enjeux de la transition énergétique dans les communes de montagne
- Les programmes et outils nationaux de la transition énergétique
- L'identification des Parties Prenantes (PP)
- La définition des objectifs et des critères d'évaluation pour l'organisation des projets
- L'analyse d'exemples pour en tirer des facteurs-clés de succès

#### LES +

- Prise de recul et nombreux retours d'expériences
- Expérimentation d'outils de co-construction et décision collective directement sur un projet de votre territoire
- Regards croisés sur plusieurs projets

**Durée** : 1 jour.

**Prérequis** : avoir suivi le module 1

**Publics** : Maires ou élus en charge de délégation à « compétence transverse ». (Parties Prenantes du territoire bienvenues). 2 territoires au maximum.

**Participants** : 6 à 20

#### L'INTERVENANTE



**Caroline SOREZ** : 10 ans d'expérience en entreprise et 10 ans en conduite de projets Développement Durable. Elle utilise et adapte des outils de décision collective permettant de co-créditer des solutions apportant une plus-value tant économique que sociétale. Avec le soutien de Sophie Labrousse : 20 ans d'expérience dans la conduite de projet, ex élue de terrain en charge du plan climat et des mobilités, directrice de l'agence locale de l'énergie de l'Essonne.



## GOUVERNANCE

### RESPONSABILITE DES ELUS ET DES COLLECTIVITES

Régulièrement, la responsabilité des élus et des collectivités territoriales est recherchée. Des décisions de justice concernant d'autres collectivités amènent parfois les décideurs locaux à questionner ou à reconsidérer leurs propres décisions et actions. Appréhender les risques juridiques en amont est une nécessité.

#### OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement du système juridique français sur les questions relatives à la responsabilité
- Identifier les responsabilités juridiques
- Etre en mesure d'appréhender les risques en amont de la décision
- Identifier les droits des élus et les obligations de la collectivité pour protéger les élus

#### LES POINTS CLÉS

- Les fondamentaux du système juridique en développant la responsabilité administrative et financière
- La responsabilité civile ainsi que la responsabilité pénale pour identifier les risques auxquels peuvent être confrontés les élus et les collectivités
- Le point sur l'obligation de protection fonctionnelle des collectivités à l'égard des élus et agents

#### LES +

- Formation interactive illustrée par des cas concrets et échange de bonnes pratiques entre participants
- Possibilités d'illustration de situations vécues par les collectivités représentées
- Conseils personnalisés

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : élus

**Participants** : 15 maximum

#### L'INTERVENANTE



**Anne HARDY** est juriste. Formatrice CNFPT et chargée d'enseignement à l'Université. Collaboratrice au sein du Cabinet d'Avocat F. Hardy, elle est par ailleurs élue municipale et communautaire



## **POLITIQUES PUBLIQUES**

- CONSTRUCTION D'UN CAHIER DES CHARGES ET CRITÈRES D'UN MARCHÉ PUBLIC
- CONSTRUCTION D'UNE CONSULTATION DE MARCHÉ PUBLIC
- ANALYSE D'UNE OFFRE DE MARCHÉ PUBLIC POUR CHOISIR L'ATTRIBUTAIRE
- EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS
- MOBILITÉ ET TRANSPORTS EN MONTAGNE : LES ENJEUX DE DEMAIN





## POLITIQUES PUBLIQUES

### CONSTRUCTION D'UN CAHIER DES CHARGES ET CRITERES D'UN MARCHE PUBLIC

L'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret d'application du 25 mars 2016 modifient le régime de droit commun fixant les règles générales de passation et d'exécution des marchés publics par les acheteurs depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016.

#### OBJECTIFS

- Définir le besoin et savoir le traduire en CCTP
- Maitriser la réglementation pour construire sa stratégie d'achat

#### LES POINTS CLÉS

- Les grands principes des marchés publics
- La définition du besoin pour déterminer les critères d'analyse pertinents
- La construction d'une grille d'analyse cohérente
- Les seuils et leur mode calcul
- Le moment et l'objet de la négociation

#### LES +

- Formation interactive illustrée par des cas pratiques
- Echange de bonnes pratiques entre participants

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : toute personne utilisant les marchés publics

**Participants** : 12 maximum

#### L'INTERVENANTE



**Véronique MAUCLAIRE**, responsable achats avec la double compétence des achats tant publics que privés. Manager de transition dans les achats. Formatrice en achats publics pour la Cegos et intervenante en école de commerce sur les achats.



## POLITIQUES PUBLIQUES

### CONSTRUCTION D'UNE CONSULTATION DE MARCHÉ PUBLIC

L'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret d'application du 25 mars 2016 modifient le régime de droit commun fixant les règles générales de passation et d'exécution des marchés publics par les acheteurs depuis le 1er avril 2016.

#### OBJECTIFS

- Savoir organiser sa consultation
- Connaître les procédures et les documents

#### LES POINTS CLÉS

- L'organisation de sa consultation, la maîtrise du retroplanning
- Les documents de consultation DCE et les documents marché
- Les seuils et les procédures, adaptées, formalisées
- La publication, délais et étendue
- L'allotissement

#### LES +

- Formation interactive illustrée par des cas pratiques
- Echange de bonnes pratiques entre participants

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : toute personne utilisant les marchés publics

**Participants** : 12 maximum

#### L'INTERVENANTE



**Véronique MAUCLAIRE**, responsable achats avec la double compétence des achats tant publics que privés. Manager de transition dans les achats. Formatrice en achats publics pour la Cegos et intervenante en école de commerce sur les achats.



## POLITIQUES PUBLIQUES

### ANALYSE D'UNE OFFRE DE MARCHÉ PUBLIC POUR CHOISIR L'ATTRIBUTAIRE

L'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret d'application du 25 mars 2016 modifient le régime de droit commun fixant les règles générales de passation et d'exécution des marchés publics par les acheteurs depuis le 1er avril 2016.

#### OBJECTIFS

- Construire un cadre de réponse technique en fonction des critères d'analyse
- Exploiter les possibilités des marchés pour obtenir l'offre économiquement la plus avantageuse

#### LES POINTS CLÉS

- Les critères de l'analyse des offres
- Les motifs de rejet, les interdictions de soumissionner
- Les capacités des candidats
- Le classement et l'attribution
- Le contrôle de légalité

#### LES +

- Formation interactive illustrée par des cas pratiques
- Echange de bonnes pratiques entre participants

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : toute personne utilisant les marchés publics

**Participants** : 12 maximum

#### L'INTERVENANTE



**Véronique MAUCLAIRE**, responsable achats avec la double compétence des achats tant publics que privés. Manager de transition dans les achats. Formatrice en achats publics pour la Cegos et intervenante en école de commerce sur les achats.



## POLITIQUES PUBLIQUES

### EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS

L'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret d'application du 25 mars 2016 modifient le régime de droit commun fixant les règles générales de passation et d'exécution des marchés publics par les acheteurs depuis le 1er avril 2016.

#### OBJECTIFS

- Connaitre les grands principes des marchés publics
- Repérer ce qui a changé et comment faire?

#### LES POINTS CLÉS

- Le nouveau périmètre des marchés publics
- Les nouvelles procédures
- Les obligations de transparence
- L'accès des PME et TPE au MP et l'allotissement
- Le glossaire 2016

#### LES +

- Formation interactive illustrée par des cas pratiques
- Echange de bonnes pratiques entre participants

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : toute personne utilisant les marchés publics

**Participants** : 12 maximum

#### L'INTERVENANTE



**Véronique MAUCLAIRE**, responsable achats avec la double compétence des achats tant publics que privés. Manager de transition dans les achats. Formatrice en achats publics pour la Cegos et intervenante en école de commerce sur les achats.



## POLITIQUES PUBLIQUES

### MOBILITÉ ET TRANSPORTS EN MONTAGNE : LES ENJEUX DE DEMAIN

La mobilité devient de plus en plus une question clé de l'aménagement du territoire alors que les enjeux et impératifs environnementaux prennent une place croissante dans le développement économique. Quelles sont les réponses nouvelles pour des moyens de transport adaptés à la population et à ces défis ?

#### OBJECTIFS

- Mieux cerner l'offre et la demande locales de déplacements
- Repérer les enjeux d'une politique de mobilité pour le développement de son territoire
- Être en capacité de proposer une politique publique de transports ambitieuse et adaptée

#### LES POINTS CLÉS

- L'offre de transports locale et les besoins en montagne
- Les enjeux économiques, touristiques, sociaux et environnementaux d'une politique de mobilité
- La lisibilité de l'offre de transports, l'attente des citoyens, l'espace vécu
- Les différents modes de transports

#### LES +

- Formation interactive à partir du vécu des stagiaires

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : élus à l'aménagement et à la mobilité

**Participants** : 6 à 12

#### L'INTERVENANT



**Jean-Luc ROTUREAU**, de formation comptable, est titulaire d'un Master "Stratégies et Ingénierie de Formation pour adultes". Adjoint au Maire d'une grande ville pendant 19 ans (urbanisme, sports...), Vice-président d'une Communauté d'Agglomération pendant 6 ans et Conseiller départemental depuis 15 ans, il est consultant-formateur spécialisé dans l'accompagnement des élus et cadres des collectivités.



## MANAGEMENT

- DIAGNOSTIC DE FORMATION (1)
- PLAN DE FORMATION (2)
- GESTION DES ÉQUIPES AU QUOTIDIEN
- CONDUITE DE RÉUNION
- PROJET POLITIQUE ET ACTION TERRITORIALE (1)
- PILOTAGE D'UN PROJET DE CHANGEMENT (2)
- GESTION DU TEMPS ET DES PRIORITÉS
- RÉOLUTION D'UN PROBLÈME EN 60 MINUTES... LA MÉTHODE B&C



## MANAGEMENT

### DIAGNOSTIC DE FORMATION (1)

Face à la réforme territoriale permanente (et à l'extension croissante de la compétence des intercommunalités), à la raréfaction des crédits publics et à l'évolution des attentes de la société, les élus municipaux sont confrontés à une gestion de plus en plus complexe. Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux, avec leur équipe administrative, doivent répondre aux attentes quand bien même ils n'ont pas eu une formation initiale ou un parcours professionnel les y préparant. Le diagnostic de formation identifiant les besoins est un préalable.

#### OBJECTIFS

- Identifier les atouts et compétences des élus et de l'équipe administrative, aussi bien que leurs besoins en terme de formation (connaissances, compréhension...) en réalisant un audit du fonctionnement humain de la mairie et des entretiens individuels du maire, des adjoints, voire des conseillers municipaux
- Proposer un diagnostic global et partagé sur les marges d'amélioration

#### LES POINTS CLÉS

- La réussite du mandat grâce à des élus compétents, formés et bien organisés face à des compétences de plus en plus complexes
- La prise en compte des élus et du mandat qu'ils portent en fonction des délégations ou des mandats
- La restitution de la synthèse des besoins, en termes de formation

Par la suite un plan de formation sur mesure, basé sur le volontariat et partagé, adapté aux délégations ou missions de chacun, peut être proposé, y compris en termes d'organisation ou de management (voir fiche module 2)

#### LES +

- Intervention sur mesure en fonction de la collectivité et de ses élus
- Réalisation de diagnostics individuels et anonymes, puis synthèse partagée
- Prise de recul du maire, de son équipe, voire des équipes, nécessaire en milieu de mandat

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : élus d'une même collectivité

**Participants** : une collectivité

#### L'INTERVENANTE



**Cécile GALLIEN** est maire depuis 2008 d'une commune de 1 500 habitants, conseillère départementale dans un département rural, attachée territoriale travaillant depuis 20 ans dans le développement des territoires, la direction de collectivités intercommunales ou de service ressources humaines (60 000 habitants). Vice-présidente d'un centre de gestion. Formation universitaire en économie et DESS en ingénierie de projets et territoriale.



## MANAGEMENT

### PLAN DE FORMATION (2)

Face à la réforme territoriale permanente (et à l'extension croissante de la compétence des intercommunalités), à la raréfaction des crédits publics et à l'évolution des attentes de la société, les élus municipaux sont confrontés à une gestion de plus en plus complexe. Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux, avec leur équipe administrative, doivent répondre aux attentes quand bien même ils n'ont pas eu une formation initiale ou un parcours professionnel les y préparant. Le plan de formation, élaboré après un diagnostic préalable (voir module 1), doit fournir les outils nécessaires.

#### OBJECTIFS

- Etablir un plan de formation en fonction du diagnostic global et partagé des besoins
- Proposer un plan de formation adapté aux délégations ou missions de chacun
- Améliorer l'organisation et la communication, pour faciliter la bonne réalisation du mandat

#### LES POINTS CLÉS

- La prise en compte des missions et des délégations face à la complexité des compétences
- Un plan de formation sur mesure et réalisable, basée sur le volontariat et partagé
- Des formations pour l'organisation ou le management

#### LES +

- Intervention sur mesure en fonction de la collectivité et de ses élus
- Partage des marges d'amélioration
- Proposition des formations les plus adaptées par rapport aux objectifs à atteindre pour chacun et pour l'équipe

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : avoir suivi le module 1

**Publics** : élus d'une même collectivité

**Participants** : une collectivité

#### L'INTERVENANTE



**Cécile GALLIEN** est maire depuis 2008 d'une commune de 1 500 habitants, conseillère départementale dans un département rural, attachée territoriale travaillant depuis 20 ans dans le développement des territoires, la direction de collectivités intercommunales ou de service ressources humaines (60 000 habitants). Vice-présidente d'un centre de gestion. Formation universitaire en économie et DESS en ingénierie de projets et territoriale.





## MANAGEMENT

### GESTION DES ÉQUIPES AU QUOTIDIEN

Les élus doivent gérer des équipes, des collaborateurs, des profils très variés de par leur parcours et leurs responsabilités... Leur expérience personnelle ne les a pas forcément préparé à devenir des experts du management de proximité. Ils se trouvent souvent démunis pour motiver, entraîner, faire adhérer, négocier, gérer les conflits...

#### OBJECTIFS

- Faire un point sur ses capacités (savoir-faire, savoir-être) à gérer les relations humaines
- Acquérir des outils, développer des réflexes pour renforcer son aptitude à gérer du personnel et des collaborateurs
- Travailler sur sa posture dans la relation professionnelle

#### LES POINTS CLÉS

- L'analyse des problématiques rencontrées en tant que manager/élu et aux réponses personnelles apportées
- Un bilan pour chacun des participants afin d'envisager avec lui ses points de progrès en situation de management
- Les mises en situation (recours à la vidéo) qui permettront des apports théoriques sur la gestion de conflits, la motivation... et un travail sur des dimensions tel que le leadership

#### LES +

- Les méthodes pédagogiques et l'animation
- Mise en situation, recours à la vidéo
- Bilan personnalisé par un formateur/ coach

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : être en situation de manager

**Publics** : Tout élu en position de gérer des petites équipes, des salariés et des collaborateurs

**Participants** : de 6 à 15

#### L'INTERVENANT



**Jean-Christophe THIBAUD** est titulaire d'une maîtrise de droit et diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse. Il a intégré le secteur du conseil en 1999. Il s'est formé à travers l'analyse transactionnelle, la Process Com, l'analyse systémique et la PNL (Praticien PNL, IFPNL Paris). Il est professeur vacataire (ISAE, à l'INSA, ESC Toulouse) et Auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale). En tant que coach et formateur, il accompagne les équipes et les individus sur des problématiques variées (prise de fonction, gestion de conflits, management, « ingéniosité collective »...). Il est adhérent à l'ICF («International Coaching Federation») et certifié « HEC Executive Coaching ». Il est l'inventeur de la méthode B&C.



## MANAGEMENT

### CONDUITE DE RÉUNION

Dans son conseil ou bureau municipal, en réunion d'adjoint ou encore en réunion d'instance en syndicat intercommunal ou en réunion publique, l'élu local est, par nature, impliqué dans de nombreuses réunions, soit en tant qu'animateur, participant ou observateur. Les occasions ne manquent pas. Souvent, il doit veiller à l'atteinte des objectifs, gérer les conflits, faire s'exprimer les participants. Il doit surtout avancer, faire avancer, contourner ou gérer les problèmes et égos.

#### OBJECTIFS

- S'affirmer comme animateur par l'acquisition d'outils et d'attitudes efficaces

#### LES POINTS CLÉS

- La notion de groupe et les différents types de réunions
- La préparation et la maîtrise de la conduite de réunion
- Le choix des différents styles et outils d'animation pour délivrer des messages clairs et pertinents
- Le développement d'un comportement adapté et d'une communication active permettant de susciter, canaliser, maîtriser les participants et les tensions au sein d'un groupe

#### LES +

- Outils concrets d'animation
- Alternance entre apports de connaissance et temps interactifs
- Posture de l'animateur
- Cas pratiques issus d'expériences de prospective territoriale

**Durée** : 1 jour  
**Prérequis** : aucun  
**Publics** : maires ou élus  
**Participants** : 10 à 20

#### L'INTERVENANT



**Thibaut DESJONQUERES**, est directeur et fondateur de Pluricité. Spécialiste de l'accompagnement au changement, il est consultant depuis plus de 15 ans et intervient à ce titre auprès de différents ministères, collectivités et structures associatives locales. Il travaille particulièrement sur les politiques territoriales, économiques, sociales et de la jeunesse. Il a notamment mis en place des systèmes d'indicateurs et de pilotage de la performance pour plus de 50 collectivités. Il intervient également sur l'animation de réunions et de démarches de concertation citoyenne et sur des démarches de prospective.



## MANAGEMENT

### PROJET POLITIQUE ET ACTION TERRITORIALE (1)

La maîtrise des outils fondamentaux du mode projet doit permettre aux élus des communes et des intercommunalités de relever les nouveaux défis des collectivités locales. L'articulation du projet de mandature avec la modernisation de l'organisation territoriale s'applique au contexte montagnard, en lien avec la réforme de la Loi NOTRe.

#### OBJECTIFS

- Maîtriser le processus de décision et de collaboration pour passer d'une vision politique à la concrétisation dans l'action territoriale
- Concevoir, formaliser et faire vivre un projet de mandature
- Co-élaborer une stratégie d'action en situation complexe en mobilisant les ressources de la collectivité

#### LES POINTS CLÉS

- La gouvernance territoriale, la planification stratégique, la conduite des agents, la gestion des changements organisationnels, la prise de décision en situation complexe en adoptant le point de vue de l' élu pour s'adapter au contexte de l'action territoriale
- Les enjeux et le processus méthodologique pour conduire les hommes et asseoir son leadership, définir les meilleures stratégies d'action, mobiliser l'action collective, analyser les contextes et les enjeux pour proposer une démarche prospective

#### LES +

- Méthodes pédagogiques actives et animation d'ateliers
- Apports théoriques et pratiques avec mise en situation
- Travail sur la situation des participants au stage

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : maires, présidents d'EPCI, conseillers municipaux et communautaires membres de l'exécutif

**Participants** : 10 maximum

#### L'INTERVENANT



Loïc METAIS, sociologue, consultant en management stratégique et développement territorial, intervient dans les collectivités territoriales pour accompagner la conduite de projet de développement, la mise en œuvre du projet de mandature et la mise en place d'une charte du management par les valeurs et par les objectifs. Il est, par ailleurs, chargé de formation des cadres de la fonction publique territoriale et des organismes publics et chargé de cours à l'université en sociologie du développement territorial.



## MANAGEMENT

### PILOTAGE D'UN PROJET DE CHANGEMENT (2)

Comment préparer et se préparer au changement, s'interroger sur sa capacité à y faire face, le comprendre et l'intégrer? Comprendre les tensions et les contraintes de l'organisation pour faire face aux défis. Acquérir des réflexes, des outils et des méthodes de pilotage de la démarche, puis évaluer le changement, réaliser un cadre de référence pour se mettre en mouvement, en lien avec la situation territoriale, tout en prenant en compte l'ensemble des spécificités montagnardes.

#### OBJECTIFS

- Comprendre et intégrer les fondements ainsi que les enjeux du changement
- Repérer les étapes et la conduite de projet de modernisation de l'administration
- Concevoir les conditions favorables au changement dans une organisation territoriale

#### LES POINTS CLÉS

- Les conditions structurantes de la conduite du changement.
- L'élaboration d'un mode opératoire à travers la gestion de situations.
- La connaissance des enjeux des acteurs L'anticipation et l'exploitation des attitudes de résistance.
- La conception du processus de changement dans son organisation.
- L'accompagnement du changement au quotidien et la régulation.

#### LES +

- Méthodes pédagogiques actives et animation d'ateliers
- Apports théoriques et pratiques avec mise en situation
- Travail sur la situation des participants au stage

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : maire, président EPCI, vice-président de commission, élus référents d'une politique publique locale

**Participants** : 12 maximum

#### L'INTERVENANT



Loïc METAIS, sociologue, consultant en management stratégique et développement territorial, intervient dans les collectivités territoriales pour accompagner la conduite de projet de développement, la mise en œuvre du projet de mandature et la mise en place d'une charte du management par les valeurs et par les objectifs. Il est, par ailleurs, chargé de formation des cadres de la fonction publique territoriale et des organismes publics et chargé de cours à l'université en sociologie du développement territorial.



# MANAGEMENT

## GESTION DU TEMPS ET DES PRIORITES

Les élus sont confrontés à de multiples activités leur demandant de développer une meilleure efficacité professionnelle.

Ils doivent également savoir gérer leur trajectoire professionnelle sans sacrifier leur vie personnelle.

### OBJECTIFS

- Optimiser son organisation du travail
- Hiérarchiser ses priorités
- Planifier son activité en tenant compte de ses rythmes personnels, de la hiérarchie et de ses collaborateurs

### LES POINTS CLÉS

- Optimiser son organisation du travail
- Hiérarchiser ses priorités
- Planifier son activité en tenant compte de ses rythmes personnels, de la hiérarchie et de ses collaborateurs

### LES +

- Optimiser son organisation du travail
- Hiérarchiser ses priorités
- Planifier son activité en tenant compte de ses rythmes personnels, de la hiérarchie et de ses collaborateurs

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : élus

**Participants** : 8 maximum

### L'INTERVENANT



**Olivier MORANCAIS** est consultant et formateur en communication par le biais des techniques du théâtre. Directeur de théâtre, comédien, metteur en scène. Ex-directeur de cabinet



## MANAGEMENT

### RESOLUTION D'UN PROBLEME EN 60 MINUTES : LA METHODE B&C

Les élus passent beaucoup de temps en réunions, concertations, commissions diverses etc... Ce temps est souvent mal organisé, peu productif et souvent générateur de tensions. La méthode B&C est un processus de réflexion de groupe, orienté solution, qui permet d'apprendre à structurer un travail de groupe (réunion de travail, conseil municipal...) pour le rendre efficace, productif et plus serein...

#### OBJECTIFS

- Cerner les besoins d'un groupe avant de le mettre au travail
- Acquérir les éléments techniques de la méthode B&C
- Pouvoir utiliser B&C de manière autonome

#### LES POINTS CLÉS

- La découverte des mécanismes et de la motivation d'un groupe dans une situation de travail, ainsi que des différents rôles des individus qui composent le groupe
- La découverte de la méthode B&C et ses outils pour comprendre les différentes phases et orienter le travail du groupe dans un sens productif et respectueux de chacun

#### LES +

- Notamment les méthodes pédagogiques et l'animation
- Mise en situation
- Remise à chaque participant d'un coffret B&C (outils et livret )

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : élus

**Participants** : de 6 à 20

#### L'INTERVENANT



**Jean-Christophe THIBAUD** est titulaire d'une maîtrise de droit et diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse. Il a intégré le secteur du conseil en 1999. Il s'est formé à travers l'analyse transactionnelle, la Process Com, l'analyse systémique et la PNL (Praticien PNL, IFPNL Paris). Il est professeur vacataire (ISAE, à l'INSA, ESC Toulouse) et Auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale). En tant que coach et formateur, il accompagne les équipes et les individus sur des problématiques variées (prise de fonction, gestion de conflits, management, « ingéniosité collective »...). Il est adhérent à l'ICF («International Coaching Federation») et certifié « HEC Executive Coaching ». Il est l'inventeur de la méthode B&C.



## ENJEUX TERRITORIAUX

- ELABORATION ET COMPRÉHENSION DU BUDGET COMMUNAL
- SERVICE PUBLIC LOCAL: QUELS ENJEUX ET QUELLES LIMITES?
- ACTUALITÉ JURIDIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- PERMIS DE CONSTRUIRE
- ENERGIE ET PATRIMOINE COMMUNAL EN CONTEXTE MONTAGNARD
- MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE SUR UN TERRITOIRE DE MONTAGNE



## ENJEUX TERRITORIAUX

### ELABORATION ET COMPRÉHENSION DU BUDGET COMMUNAL

Le budget communal est le reflet de la volonté et de l'action locale. Les élus ont intérêt à développer leur connaissance des finances locales. Comprendre, élaborer et suivre le budget est nécessaire pour mener à bien les objectifs du mandat tout au long des années. Et ce d'autant plus lorsque la contrainte budgétaire s'accroît.

#### OBJECTIFS

- Familiariser les élus à la comptabilité publique
- Comprendre les mécanismes des finances et de la fiscalité locales et le contexte national
- Etablir un budget conforme à sa politique et celle du mandat

#### LES POINTS CLÉS

- La prise en compte des missions et des délégations face à la complexité des compétences
- Un plan de formation sur mesure et réalisable, basée sur le volontariat et partagé
- Des formations pour l'organisation ou le management

#### LES +

- Transmission d'éléments théoriques sur ce qu'est un budget communal
- Aller-retour entre théorie et pratique
- Conception du budget communal et résolution de cas concrets
- Impact des décisions nationales en matière de finances publiques et conséquences sur les communes (Lois de finances, dotations d'Etat, péréquation intercommunale ...)

**Durée** : 1 jour  
**Prérequis** : aucun  
**Publics** : élus  
**Participants** : de 6 à 12

#### L'INTERVENANTE



**Cécile GALLIEN** est maire depuis 2008 d'une commune de 1 500 habitants, conseillère départementale dans un département rural, attachée territoriale travaillant depuis 20 ans dans le développement des territoires, la direction de collectivités intercommunales ou de service ressources humaines (60 000 habitants). Vice-présidente d'un centre de gestion. Formation universitaire en économie et DESS en ingénierie de projets et territoriale.





## ENJEUX TERRITORIAUX

### SERVICE PUBLIC LOCAL: QUELS ENJEUX ET QUELLES LIMITES?

L'essentiel des politiques publiques locales est centré sur la réalisation d'activités de services publics locaux. Pour autant, il n'est pas toujours aisé d'identifier les activités qui sont des services publics locaux et celles qui n'en sont pas. Les erreurs de qualification ne sont pas sans conséquence et sans risque et ne permettent pas toujours de bien appréhender le champ des possibles pour les collectivités.

#### OBJECTIFS

- Familiariser les élus à la comptabilité publique
- Comprendre les mécanismes des finances et de la fiscalité locales et le contexte national
- Etablir un budget conforme à sa politique et celle du mandat

#### LES POINTS CLÉS

- Les éléments théoriques sur les principes et les modes de gestion inhérents au service public local
- Les questions d'actualité ou problématiques locales : laïcité, tarification, priorité d'accès, différenciation territoriale...

#### LES +

- Méthodes pédagogiques et animation
- Formation interactive illustrée par des cas pratiques et échange de bonnes pratiques entre participants
- Recherches de solutions ajustées

**Durée** : 1 jour  
**Prérequis** : aucun  
**Publics** : élus  
**Participants** : de 6 à 20

#### L'INTERVENANTE



**Anne HARDY** est juriste. Formatrice CNFPT et chargée d'enseignement à l'Université. Collaboratrice au sein du Cabinet d'Avocat F. Hardy, elle est par ailleurs élue municipale et communautaire



## ENJEUX TERRITORIAUX

### ACTUALITE JURIDIQUE RELATIVE AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES

Saisir les enjeux et les contenus d'une actualité juridique (législative, réglementaire, européenne, jurisprudentielle...) récente à fort retentissement sur l'action publique locale ( Loi NOTRe, loi Montagne, Loi Egalité Citoyenneté, les lois relatives à la déontologie....)

#### OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances
- Etre en mesure d'ajuster ses propos en tant qu'élu(e)
- Envisager une évolution de l'action publique locale

#### LES POINTS CLÉS

- Les sujets d'actualité concernant les institutions locales, leurs actions et leurs moyens d'action. Décryptage et analyse, projections.

#### LES +

- Méthodes pédagogiques animation
- Exposé
- Echanges
- Schéma de scénario à construire

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : élus d'une même catégorie de collectivités territoriales

**Participants** : 30 maximum

#### L'INTERVENANTE



**Anne HARDY** est juriste. Formatrice CNFPT et chargée d'enseignement à l'Université. Collaboratrice au sein du Cabinet d'Avocat F. Hardy, elle est par ailleurs élue municipale et communautaire



## ENJEUX TERRITORIAUX

### PERMIS DE CONSTRUIRE

La « loi Montagne » s'applique aux communes ou parties de communes situées en zone de montagne, soit plus de 6000 communes. Dans le domaine de l'urbanisme, elle instaure des modalités particulières d'aménagement et de protection des espaces avec plusieurs principes fondateurs et procédures spécifiques. Les documents d'urbanisme ont évolué avec la Loi ALUR du 24 mars 2014 instaurant un transfert de la compétence urbanisme des communes au profit d'un PLU intercommunal. Le permis de construire (PC) s'inscrit dans ces évolutions législatives avec une spécificité pour ces territoires liée au principe d'urbanisation en continuité. Le porteur d'un projet, le service instructeur doivent maîtriser la composition du dossier de demande, l'instruction du dossier et les risques juridiques et contentieux.

#### OBJECTIFS

- Identifier les étapes de la demande d'autorisation du PC
- Maîtriser les points nécessaires à l'instruction des PC afin de sécuriser leur délivrance
- Appréhender les risques contentieux

#### LES POINTS CLÉS

- Le régime du PC : maîtriser la réglementation, articuler le PC avec les documents d'urbanisme
- Le champ d'application du PC : identifier les travaux soumis à permis, ceux soumis à simple déclaration préalable et ceux ne nécessitant aucune formalité, analyser la portée du certificat d'urbanisme
- Les règles d'instruction : intégrer les règles de forme et de fond de la demande, cerner la simplification de l'instruction de la demande, identifier le nouveau régime de la conformité des travaux
- La mise en œuvre du permis : mesurer l'impact de la caducité du permis et des prorogations éventuelles, gérer les transferts de permis et les permis modificatifs, intégrer les nouvelles règles contentieuses et mesurer les risques

#### LES +

- L'anticipation des difficultés pouvant survenir lors de l'instruction d'une demande de permis de construire.

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : Toute personne chargée de l'application du droit des sols dans les collectivités territoriales

**Participants** : 15 maximum

#### L'INTERVENANTE

Maître Nathalie THIBAUD est avocat au Barreau de Toulouse spécialisée en droit de l'urbanisme.

Elle est par ailleurs chargée d'enseignement en contentieux administratif à l'Université numérique juridique (Université Toulouse 1 Capitole depuis 2009 pour les Master 1 en droit public) ainsi qu'en droit de l'urbanisme pour l'université Champollion d'Albi depuis 2012 (Master 2 aménagement du territoire). Elle assure également des formations pour le compte du Moniteur des travaux publics



## ENJEUX TERRITORIAUX

### ENERGIE ET PATRIMOINE COMMUNAL EN CONTEXTE MONTAGNARD

L'énergie pèse environ 10% des charges à caractère général des collectivités. Sur ce poste, des économies peuvent être réalisées sans perte de qualité de service. Pourtant le sujet est technique et les collectivités, notamment rurales, sont parfois peu outillées pour faire face à des situations variées : achat d'électricité, rénovation lourde, gestion de l'éclairage public... Des solutions techniques et financières existent pour soutenir les élus et leurs services.

#### OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'énergie sur la commune ou l'EPCI
- Identifier les solutions pour économiser l'énergie
- Exploiter les spécificités montagnardes pour produire sa propre énergie

#### LES POINTS CLÉS

- L'énergie dans le patrimoine communal : état des lieux des consommations/productions, besoins
- Les spécificités montagnardes : stations de ski, approvisionnement en énergies, besoins de chauffage, fragilité des réseaux...
- Les aides disponibles : techniques, administratives et financières
- Les actions individuelles et collectives : Conseil en Energie Partagée, Programmation Pluriannuelle, SPL...

#### LES +

- Alternance entre apports de connaissance et temps interactifs
- Cas pratiques, témoignages vidéos
- Échanges de bonnes pratiques

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : Maires ou élus en charge du patrimoine, des réseaux, des finances

**Participants** : 10 à 20

#### L'INTERVENANT



**Etienne GHEWY** est consultant en politiques environnement/énergie et accompagne des collectivités sous un angle technique, financier ou en stratégie de territoire. Il a exercé en collectivités une quinzaine d'années (Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire, Conseil régional). Formateur pour l'IEP de Lyon sur les achats publics durables.



## ENJEUX TERRITORIAUX

### MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE SUR UN TERRITOIRE DE MONTAGNE

Inscrite dans la loi, la transition énergétique de notre société et de notre économie implique de profonds changements dans l'organisation territoriale. Elle est également une formidable opportunité de développement d'une économie locale vertueuse. Pourtant, les contraintes et les atouts de la montagne justifient une approche spécifique de ces questions et des outils à la disposition des élus.

#### OBJECTIFS

- Comprendre les implications de la transition écologique pour une collectivité montagnarde
- Savoir transformer la transition énergétique en politique locale

#### LES POINTS CLÉS

- La transition énergétique et environnementale : que cachent concrètement ces notions générales ?
- La facture énergétique du territoire, consommation et productions : les atouts et contraintes des collectivités de montagne
- La présentation des outils stratégiques et opérationnels d'appropriation de la TE : Plan Climat, Convention des Maires, TEPOS...
- Les contraintes et opportunités réglementaires
- L'adaptation aux situations des participants, mise en pratique

#### LES +

- Appui sur les meilleures pratiques des participants
- Mise en situation à visée opérationnelle

**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : Maires et autres élus (patrimoine, réseaux, économie, finances.)

**Participants** : 10 à 20

#### L'INTERVENANT



**Etienne GHEWY** est consultant en politiques environnement/énergie et accompagne des collectivités sous un angle technique, financier ou en stratégie de territoire. Il a exercé en collectivités une quinzaine d'années (Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire, Conseil régional). Formateur pour l'IEP de Lyon sur les achats publics durables.



## **ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES**

- CRÉATION ET GESTION DE LA COMMUNICATION DIGITALE D'UNE PETITE ET MOYENNE COMMUNE
- DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DE SA STATION : LA STRATÉGIE MARKETING ET LE PLAN D'ACTION (1)
- DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DE SA STATION : LE PLAN DE COMMUNICATION (2)
- CRÉATION ET FINANCEMENT D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE : LA PETITE BOUTIQUE



# ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES

## CRÉATION ET GESTION DE LA COMMUNICATION DIGITALE D'UNE PETITE ET MOYENNE COMMUNE

Aujourd'hui pas besoin d'avoir un budget de communication pour être présent sur le web et mettre en avant son territoire. Comment utiliser les réseaux sociaux ou le blog pour présenter une commune, mettre en avant le tourisme et informer ses habitants des événements et des actualités ? Maîtrisez de manière autonome sa présence sur le web pour une rentabilité maximale de temps et d'argent.

### OBJECTIFS

- Créer et optimiser ses pages réseaux sociaux et ou blog
- Structurer et optimiser son temps de travail grâce à des outils adaptés
- Promouvoir sa commune via de la publicité
- Analyser des résultats selon ses objectifs

### LES POINTS CLÉS

- La présentation de l'écosystème numérique
- Le regard approfondi des réseaux sociaux et des leurs fonctionnalités
- La création d'une page Facebook pour sa commune, paramétrage, événements, etc
- Les outils pour simplifier la gestion des réseaux sociaux
- La publicité pour mettre en avant sa commune ou un événement?
- L'utilisation des statistiques et l'analyse des résultats

### LES +

- Gérer la communication digitale de sa commune
- Etre autonome et maîtriser son budget
- Etre réactif sur la mise en place d'actualités et aux demandes des citoyens

**Durée** : 1 jour  
**Prérequis** : aucun  
**Publics** : élus

### L'INTERVENANTE



**Ayumi MOORE-AOKI**, experte en stratégie et transition digitale. Fondatrice présidente de l'agence Social Brain, elle intervient sur tout le territoire national tout en étant basée dans une commune de l'Hérault de moins de 200 habitants.



# ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES

## DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DE SA STATION : LA STRATEGIE MARKETING ET LE PLAN D'ACTION (1)

Quelles soient grandes ou petites, les communes doivent apprendre à fonctionner comme n'importe quelle structure évoluant sur un secteur ultra concurrentiel. Les stations de montagne sont particulièrement concernées dans la mesure où elles doivent rivaliser d'ingéniosité et d'originalité pour innover avec des budgets parfois très réduits. La formation aide à comprendre ses atouts, à s'en servir de levier et à optimiser les budgets de communication par rapport à l'impact recherché. Le tout sur un secteur touristique ultra concurrentiel.

### OBJECTIFS

- Savoir élaborer un plan stratégique en s'appuyant sur ses avantages concurrentiels
- Comprendre le processus de mise en œuvre d'un plan marketing en cohérence avec la vision stratégique
- Identifier les actions et les outils nécessaires à sa réalisation

### LES POINTS CLÉS

- Le bilan et le diagnostic de son attractivité commerciale
- Les éléments du plan marketing
- L'intégration d'outils performants (office de tourisme communal ou intercommunal...)

### LES +

- Les modules traitant de chaque étape du processus marketing
- Le déroulé de la construction du plan stratégique et du plan marketing pour l'élaboration de la stratégie et du plan de communication

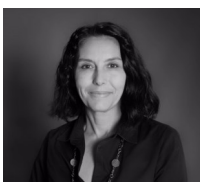
**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : aucun

**Publics** : Les élus de stations de montagne en recherche de développement touristique

**Participants** : 12 maximum

### L'INTERVENANTE



**Florence PATTE DAGAN**, titulaire d'un Executive MBA, a occupé durant 25 ans des postes de direction générale puis de direction marketing au sein de grands groupes du secteur du loisir. Elle a élaboré de nombreuses opérations de marketing nationales digitales et s'appuie sur son expérience pour aider les participants à déjouer les pièges et s'attacher à l'essentiel. Elle est aujourd'hui consultante en stratégie et marketing et intervient en qualité de professionnel expert auprès de grandes écoles de commerce.





# ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES

## DEVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITE DE SA STATION : LE PLAN DE COMMUNICATION (2)

Quelles soient grandes ou petites, les communes doivent apprendre à fonctionner comme n'importe quelle structure évoluant sur un secteur ultra concurrentiel. Les stations de montagne sont particulièrement concernées dans la mesure où elles doivent rivaliser d'ingéniosité et d'originalité pour innover avec des budgets parfois très réduits. La formation aide à comprendre l'apport des supports digitaux et leur intégration à l'intérieur du plan de communication.

### OBJECTIFS

- Savoir construire un plan de communication en fonction des objectifs et de la stratégie élaborée en MODULE 1
- Apprendre à connaître les supports digitaux, leurs avantages, leurs inconvénients et leur cohérence par rapport à ses propres objectifs de communication

### LES POINTS CLÉS

- Le mix de communication par rapport à la stratégie élaborée
- Les spécificités des différents supports par rapport aux objectifs recherchés
- L'utilisation des supports digitaux dans le mix de communication

### LES +

- Les modules traitant de chaque étape du processus marketing.
- Le déroulé de la construction du plan stratégique et du plan marketing pour l'élaboration de la stratégie et du plan de communication.

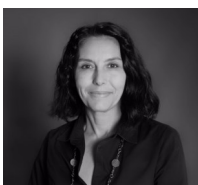
**Durée** : 1 jour

**Prérequis** : Avoir suivi le module 1  
« Développement de l'attractivité de sa station : la stratégie marketing et le plan d'action »

**Public** : Les élus de stations de montagne en recherche de développement touristique

**Participants** : 12 max

### L'INTERVENANTE



**Florence PATTE DAGAN**, titulaire d'un Executive MBA, a occupé durant 25 ans des postes de direction générale puis de direction marketing au sein de grands groupes du secteur du loisir. Elle a élaboré de nombreuses opérations de marketing nationales digitales et s'appuie sur son expérience pour aider les participants à déjouer les pièges et s'attacher à l'essentiel. Elle est aujourd'hui consultante en stratégie et marketing et intervient en qualité de professionnel expert auprès de grandes écoles de commerce.



## ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES

### CRÉATION ET FINANCEMENT D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE : LA PETITE BOUTIQUE

Les espaces de vie sociale sont des structures associatives de proximité qui s'adressent à toutes les populations. Leur finalité est de créer une activité et d'enrayer le sentiment d'abandon des habitants en particulier dans les territoires vécus comme « laissés pour compte ». Dans les petites communes, par l'innovation sociale et culturelle, les écarts redeviennent des espaces fertiles et prometteurs pour rendre son territoire attractif.

#### OBJECTIFS

- Créer un espace de vie sociale en zone rurale et en faire un facteur d'attractivité territoriale
- Transformer un foncier inutilisé en boulangerie, épicerie, café, restaurant, galerie d'art ou pépinière en s'appuyant sur le concept d'Espace de Vie Sociale

#### LES POINTS CLÉS

- La définition d'un espace de vie sociale
- Le financement et le fonctionnement

#### LES +

- Formation bâtie sur une expérience concrète

**Durée** : 1 journée

**Prérequis** : aucun

**Public** : élus et agents

**Participants** : de 6 à 12

#### LES INTERVENANTS



Cofondateurs de « La Petite Boutique » (épicerie, dépôt de pain, café associatif - espace de Vie Sociale labellisé CAF)

**Vincent GAJAS**, Maire Délégué, Maire Principal, VP d'une CC, entre 2001 et 2014, Attaché Parlementaire au Sénat de 1989 à 2014, Directeur d'association d'élus, Directeur de Cabinet. Master 2 en Economie.

**Isabelle UNVOAS**, Attachée Parlementaire au Sénat depuis 2002. Licence d'Histoire – Licence de Conception et Mise en Œuvre de Projets Culturels option patrimoine.



## COMMUNICATION

- DE LA LETTRE DU MAIRE AU BLOG : DÉVELOPPER ET GÉRER SA COMMUNICATION DIGITALE
- PRISE DE PAROLE



## COMMUNICATION

### DE LA LETTRE DU MAIRE AU BLOG DÉVELOPPER ET GÉRER SA COMMUNICATION DIGITALE

Les réseaux sociaux et le blogging sont devenus des vecteurs incontournables de la communication institutionnelle des collectivités et de la communication individuelle des élus. Les élus de la montagne pourront utiliser ce biais pour développer un sentiment d'appartenance, de proximité et constituer une communauté.

#### OBJECTIFS

- Se familiariser avec les nouveaux outils de communication et savoir les différencier
- Apprendre à maîtriser seul l'animation des réseaux sociaux
- Accroître sa visibilité et constituer un réseau pertinent

#### LES POINTS CLÉS

- Les enjeux et les réseaux pertinents
- L'adaptation de son écriture à chaque format
- Le développement de son influence par la constitution d'une communauté digitale fidèle et engagée

#### LES +

- Utilisation de plateformes simples et intuitives pour développer son autonomie
- Approche ludique et participative
- Formatrice spécialisée en communication politique

**Durée** : 2 jours

**Prérequis** : Ordinateur-tablette-Internet

**Publics** : tous publics

**Participants** : maximum 6

#### L'INTERVENANTE

Hélène BIDART est collaboratrice d'élus depuis 11 ans, en charge de la communication et du développement d'une Fondation politique pendant 4 ans. Egalement Secrétaire générale d'une association de spectacle vivant, elle en gère notamment la communication print et web et la diffusion. Bloggeuse, elle a élaboré et animé au quotidien plusieurs sites internet.



# COMMUNICATION

## PRISE DE PAROLE

Destinée aux élus locaux (nouveaux et chevronnés) cette formation passe en revue les techniques au service d'une expression maîtrisée, claire et aisée lors d'un discours, d'un exposé ou d'une conférence.

### OBJECTIFS

- Maîtriser "SA" communication orale
- Acquérir des méthodes et des outils
- Repérer les "méta-modèles" et s'en servir
- Maîtriser les mots clés de la communication
- Acquérir une méthodologie
- Comprendre le mécanisme "Emetteur / Récepteur" par l'écoute et la reformulation

### LES POINTS CLÉS

- L'analyse du vécu et des objectifs des participants
- La respiration, la pose et maîtrise de sa voix
- La structuration de son discours
- La gestion du trac et des échanges avec l'auditoire
- L'exposé : improviser ou apprendre par « cœur » ?
- L'argumentation inductive

### LES +

- Optimiser son organisation du travail
- Hiérarchiser ses priorités
- Planifier son activité en tenant compte de ses rythmes personnels, de la hiérarchie et de ses collaborateurs

**Durée** : 1 jour  
**Prérequis** : aucun  
**Publics** : élus locaux  
**Participants** : 8 maximum

### L'INTERVENANT



**Olivier MORANCAIS** est consultant et formateur en communication par le biais des techniques du théâtre. Directeur de théâtre, comédien, metteur en scène. Ex-directeur de cabinet



## **RECONVERSION**

- **BILAN DE CARRIÈRE ET RECONVERSION PROFESSIONNELLE**



## RECONVERSION

### BILAN DE CARRIERE ET RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de son mandat, l'élu(e) met en œuvre de nombreuses compétences sans en avoir vraiment conscience. Lorsque celui s'arrête, parfois brusquement, l'élu(e) doit pouvoir se repositionner professionnellement. Pour autant, trop accaparé(e) par ses missions, cette reconversion est rarement anticipée. Cette formation propose de l'accompagner dans cette démarche.

#### OBJECTIFS

- Prendre conscience et valoriser sa culture professionnelle
- Identifier ses intérêts professionnels, définir et valoriser ses compétences
- Construire, s'approprier et présenter son projet professionnel

#### LES POINTS CLÉS

- L'inventaire des intérêts, des valeurs et des compétences professionnels
- La définition de l'environnement de travail de reconversion
- L'élaboration d'un projet professionnel

#### LES +

- Transformer son expérience d'élus en projet professionnel
- Explorer sa relation au travail (questionnaire IVST)
- Partager avec des pairs
- Parcours semi-individuel

**Durée** : 3 jours en groupe et 4 entretiens individuels (répartis sur 3 mois environ)

**Prérequis** : aucun

**Publics** : élus et collaborateurs d'élus

**Participants** : 12 maximum

#### L'INTERVENANTE



**Patricia FERRÉ**, après avoir été l'assistante de conseillers ministériels, elle a collaboré avec un sénateur des Alpes. Elle a ensuite été responsable des relations avec les élus d'un établissement public culturel avant de créer sa structure de coaching, conseil et formation pour accompagner les acteurs de la Cité. Coach professionnelle certifiée HEC, elle défend la conviction que le changement est une opportunité pour décroquer et améliorer le fonctionnement des organisations et (re)mettre l'humain au cœur de sa performance, via un management éclairé. Elle a été formée au bilan de compétence par Dominique Clavier.